

DEMOGRAPHIE – ECONOMIE – ECOLOGIE

(Résumé de l'exposé du 4 janvier 2023)

Annie Vallee

PLAN-

Introduction

Les 3 champs d'analyse et leurs interdépendances

1ère Partie

L' Anthropocène : le résultat de l'évolution de ces interactions.

Les relations entre l'Homme et la Nature. La lutte contre la rareté.

2ème Partie

Les possibilités de transition et les principaux freins au changement.

La réorientation de nos modes de vie : une révolution économique et culturelle.

Les obstacles majeurs à la transition.

INTRODUCTION

« La démographie c'est le destin » Auguste Comte.

En ce début du 21^{ème} siècle, maîtrisons nous encore ce destin ? Les transitions annoncées, démographique, économique, énergétique, écologique, marquent t'elles un moment charnière déterminant ce destin ? Nous sommes entrés dans une époque géologique nouvelle où l'espèce humaine en dégradant la biosphère menace sa propre survie : l'Anthropocène.

Des « *imaginaires apocalyptiques* » suscitent des peurs et un sentiment d'urgence :

- Ecologique : en l'absence d'action, la dégradation de la planète compromet la vie humaine sur terre.
- Démographique : pouvons-nous survivre aussi nombreux sur la planète ? Mais aussi, et particulièrement en Europe, le déclin démographique suscite la peur de disparaître, liée à la peur des migrations.

Ces deux imaginaires se rejoignent en partie mais s'opposent aussi sur un point :

La peur écologique nécessite d'agir ensemble, ce que traduisent les tentatives de gouvernance mondiale à travers les Conférences des parties (COP) sur le réchauffement climatique et la biodiversité. Nous sommes des citoyens du monde.

La peur de disparaître, la peur de la diversité ethnique et culturelle, engendrent au contraire un repli sur soi, la peur de l'ouverture et la fermeture des frontières.

Ce sont les évolutions des interactions entre la Démographie (la population), l'Ecologie (l'habitat terrestre) et l'Economie (la transformation de la nature) qui expliquent la situation actuelle.

Avant de résumer cette évolution et ses conséquences, quelques précisions sur les 3 champs d'analyse.

Les 3 champs d'analyse

La Démographie : Etude quantitative et qualitative de la population.

Indicateurs: solde naturel et solde migratoire. Structure par sexe, âge, pays, etc..

Croissance démographique : La population mondiale : 1 milliard en 1800, 2 milliards au début du 20ème siècle, 8 milliards aujourd'hui.

Liens avec Economie et Ecologie :

Le capital humain : les besoins quantitatifs et qualitatifs de main d'oeuvre.

Les solidarités entre générations : le vieillissement et la chute de la proportion entre actifs et inactifs (financement des retraites).

La destruction de la planète et la responsabilité des générations présentes à l'égard des générations futures.

L' Ecologie et l'Economie ont la même racine étymologique, *oikos* en grec, le logis, la demeure, par extension l'habitat terrestre.

Le discours, l'étude, ou *logos* c'est la science de ce milieu, l'écologie

La loi, règle, ou *nomos*, la gestion de ce milieu concerne l'économie.

En dépit de ce point commun, l'histoire de la confrontation entre l'économie, science de l'homme, et l'écologie, science de la nature, est celle d'un antagonisme.

L'Ecologie étudie la biosphère, l'ensemble des écosystèmes, monde fini dont le seul apport extérieur est l'énergie solaire.

L'homme prélève dans la nature les matériaux qu'il va transformer lors de processus donnant lieu à la production et consommation de biens et services. Simultanément il rejette dans la nature des résidus et de la chaleur. Certains matériaux peuvent être recyclés.

L' Economie étudie le fonctionnement des systèmes économiques : les activités de production, consommation, et d'échange.

Son objectif majeur : la recherche de l'efficacité , produire le maximum de bien être économique sous contrainte de ressources rares. Cette science de la gestion des ressources rares est en quelque sorte une science des choix. Mais elle ne peut être

dissociée du social et du politique. Le terme d'Economie politique est préférable à celui de Science économique.

L'extension de l'emprise humaine sur la nature et les conséquences environnementales des activités économiques ont suscité une prise de conscience très tardive. L'espèce humaine se trouve aujourd'hui confrontée à une responsabilité sans précédent dans l'histoire: concilier l'activité économique et les choix de société avec les équilibres de la biosphère qu'elle a trop longtemps ignorés

Ière Partie

Comment en sommes nous arrivés là ? L'Anthropocène, résultat de ces interactions entre système écologique et système économique.

Caractéristiques

Aspects quantitatifs : croissance démographique et économique.

Aspects qualitatifs : modifications des modes de production et de consommation, changements technologiques modifiant la nature des prélèvements et des rejets dans les écosystèmes.

Accélération des rythmes

Une histoire de longue durée en 3 phases (Th.Monod)

La 1ère, la plus longue de l'histoire actuelle de l'humanité : des origines de l'homme au XVIII siècle.

Soumission et grande dépendance de l'homme à la nature :

Economie de subsistance, agriculture prédominante, sources d'énergie renouvelables (travail de l'homme, eau, vent), technologies archaïques, pression nulle ou très faible sur les écosystèmes. Notion de croissance économique continue inexistante, économie stationnaire. L'ordre naturel est un ordre divin.

La 2ème phase débute avec la révolution industrielle.

Affirmation de la domination de l'homme sur la nature. Le savoir scientifique supplante la religion.

Modification de la nature des prélèvements et des rejets :

les sources d'énergie fossiles, *épuisables*, charbon, pétrole, gaz se substituent aux énergies *renouvelables*. La consommation d'énergie s'accroît : entre 1920 et aujourd'hui l'espèce humaine a consommé plus d'énergie que durant toute l'histoire de

l'humanité.

A partir du XX^{siècle} de nouvelles technologies substituent des matières synthétiques aux matières naturelles : textile, plastiques, pesticides, insecticides, engrais, etc.

Résidus non assimilables par l'environnement naturel.

Accroissement de la productivité dans l'agriculture libérant la main d'oeuvre : passage d'une économie agricole à une économie industrielle, bouleversement de l'utilisation de l'espace (urbanisation, concentration des populations sur espaces réduits, aggravation des pollutions).

La croissance économique devient après la 2^{ème} guerre mondiale un objectif majeur des Etats. le PIB (indicateur quantitatif mesurant en termes monétaires la quantité de biens et services produits) devient un instrument privilégié de la mesure de la richesse et du bien être.

Aspects positifs : surplus croissants permettant une accumulation de capital source de satisfaction croissante des besoins.

Aspects négatifs : « La nature est plus une proie à saccager qu'un capital à ménager ». Affranchissement de l'homme par rapport à la nature illusoire, sa dégradation peut mettre en danger l'espèce humaine elle-même.

La 3^{ème} phase fait prendre conscience des nouvelles dépendances de l'homme par rapport à la biosphère. Il n'est qu'un « usufuitier » de la nature comptable de ses actes vis à vis des générations futures.

Cette prise de conscience tardive s'accélère à partir des années 1970. les limites de la croissance sont plus liées à nos modes de production et consommation qu'à l'explosion démographique.

L'épuisement des ressources, les pollutions des écosystèmes, dont le réchauffement climatique causé par l'utilisation des énergies fossiles, nous ont fait entrer dans une nouvelle époque géologique où l'espèce humaine est capable de compromettre sa propre survie : *l'Anthropocène*.

La gestion défailante d'une partie du stock de capital naturel.

Un bien économique est défini par sa rareté et son utilité. Or si une partie du capital naturel répond à ces caractéristiques et a pu être géré par l'un des deux mécanismes de gestion des ressources rares, le marché ou/et la planification, une autre partie a échappé, jusqu'à une période récente, à tout mécanisme de contrôle de son utilisation.

La 1^{ère} catégorie concerne la terre, les matières premières. Ces ressources ont toujours été gérées par l'économie de marché et/ou la réglementation. Le « signal prix » joue son rôle d'indicateur de rareté alors que la gratuité génère le gaspillage.

Or deux autres catégories de services rendus par la nature ont été longtemps

considérés comme des « *biens libres* », certes utiles mais non rares et donc surexploités.

Ce sont les ressources d'aménités : qualité de l'eau, de l'air, espace, silence, beauté des paysages, etc..

et la capacité d'assimilation des résidus par les écosystèmes.

Leur rareté croissante et les risques d'épuisement sont maintenant pris en compte bien qu'imparfaitement.

A partir des années 1970 l'écologie surgit dans le domaine public. Des disciplines nouvelles se développent : l'économie de l'environnement, le droit de l'environnement, des politiques de l'environnement sont mises en œuvre et des partis politiques écologistes apparaissent.

IIème Partie.

L'avenir de l'écologie politique. Les principaux obstacles aux transitions nécessaires

Foisonnement de positions et richesse des controverses

Menace la plus préoccupante pour la planète et notre survie, le réchauffement climatique est dû à l'utilisation croissante d'énergies fossiles depuis 2 siècles. Or, aujourd'hui, les sources d'énergie utilisées dans le monde sont encore fossiles pour 80% d'entre elles.

Simultanément : épuisement des ressources et multiples pollutions, pertes de biodiversité.

Modification de nos modes de vie nécessaire et urgente.

Question essentielle : Comment rendre ce changement acceptable ? Problème non seulement économique, mais aussi social et politique. Et même pour certains révolution culturelle.

Entre les très pessimistes « collapsologues » et les optimistes estimant que les innovations technologiques permettront de faire face à la situation, se situent de multiples options illustrées par l'abondance de propositions : décroissance, sobriété, décarbonation, développement durable, croissance verte...

Deux positions radicales : le biocentrisme et la décroissance.

Le biocentrisme : la primauté de la nature sur l'homme

Conception opposée à l'anthropocentrisme qui place l'homme au-dessus de la nature.

La nature a-t-elle une valeur intrinsèque, une valeur en soi indépendante de son utilité pour l'homme ? Conception également opposée à l'utilitarisme de la science économique.

Cette conception est-elle un anti humanisme ?

Concrétisation : Le droit, par exemple, renforce la protection des espèces animales, végétales , des sites naturels, en leur attribuant la qualité de *sujets*, et non seulement d'objets, de droit.

La décroissance

L'économie exprime la tension entre la rareté des ressources et la nécessité de satisfaire des besoins supposés illimités.

Une solution : l'abandon du postulat de besoins illimités. Revenir à une économie stationnaire ou en décroissance, le bien être économique mesuré par le PIB n'étant pas synonyme de qualité de vie.

Paradoxe des économies primitives souligné par les anthropologues : « Age de pierre, Age d'abondance (M. Sahlins) où la société détermine les limites du champ de l'Economique en le subordonnant aux autres activités rituelles, sociales, politiques, religieuses, de loisirs..Moins produire, moins consommer, moins travailler..

Redéfinir les besoins en réorientant la croissance, faire décroître le « bien avoir statistique » pour améliorer le « bien être vécu ».

Libérer les individus de l'engrenage consumériste dans lequel ils sont enfermés.

La richesse de ces réflexions et remises en cause oublie parfois l'amélioration extraordinaire des conditions de vie des populations liée à la prospérité économique.

Les optimistes croient en revanche à une croissance fondée sur les innovations et une économie circulaire permettant le découplage entre la croissance économique et la destruction de l'environnement.(Luc Ferry).

Les principaux obstacles à cette transition

Trois d'entre eux seront retenus ici:

La gestion défaillante des « biens communs ». Le coût de la transition. Les inégalités de situations.

Les biens communs, l'exemple de l'atmosphère terrestre.

Les biens d'environnement longtemps considérés comme des biens « libres » sont des biens communs ou biens collectifs. Ils appartiennent à tous et donc à personne. En l'absence d'un mécanisme de contrôle de leur utilisation ils sont condamnés à la surexploitation et à l'épuisement.

Ce mécanisme de gestion des ressources rares qu'est le marché est défaillant, l'échange marchand étant un échange de droits de propriété. Cette prise de conscience a suscité un renouveau de la réflexion, pourtant très ancienne, sur les droits de propriété et les biens communs. « La tragédie des biens communs » était le titre d'un article célèbre décrivant les conséquences dramatiques des vaines pâtures en Angleterre au Moyen Age.

L'atmosphère terrestre est un bien commun ou *bien collectif mondial* dont l'utilisation non contrôlée (émissions de gaz à effet de serre) a abouti à cette *pollution globale* qu'est le réchauffement climatique. Individus vivant sur la planète, nous en sommes tous à la fois victimes et responsables, à des degrés divers toutefois (voir inégalités de situations).

Défi planétaire : nécessité d'une action conjointe et coordonnée de coopération internationale pour éviter les tentations de se comporter en « *passager clandestin* » ou à « faire cavalier seul », phénomène bien connu dans ce type de pollution globale. Chacun pouvant bénéficier des efforts des autres en s'en exonérant lui-même.

Difficulté supplémentaire : absence d'autorité supranationale, souveraineté des Etats devant mettre en place une gouvernance mondiale.

Les négociations climatiques par le biais des Conférences des Parties (COP) durent depuis 30 ans.

Les solutions proposées utilisent les deux mécanismes de gestion que sont le « signal prix » et la planification .

Faire payer pour une utilisation jusque là gratuite de la ressource, c'est à dire les émissions de carbone, principal GES : prix du carbone, marché du carbone, taxe carbone.

Réglementer son usage : Engagements des Etats à atteindre des objectifs de réduction de leurs émissions. Mais si au niveau national les Etats ont les moyens de faire

respecter leurs réglementations, en revanche au niveau international les Etats restent souverains.

Le coût élevé des transitions.

La réorientation de nos systèmes économiques en vue de la transition énergétique sera très coûteuse. Et elle vient en concurrence d'autres transitions ; la transition démographique par exemple implique un coût croissant lié au vieillissement de la population.

La nécessité d'investir dans de nouvelles technologies plus écologiques, le remplacement des moteurs thermiques par des moteurs électriques par exemple, est coûteuse en termes d'emploi. Et les besoins d'investissement en capital technique, financier, humain sont considérables.

Le coût n'est pas seulement économique, mais aussi psychologique (changement des comportements), social et politique.
Question essentielle : comment faire accepter ces sacrifices à court terme ?

La répartition des sacrifices est un problème majeur, d'ordre social et politique, les inégalités de richesse étant sources de conflits et d'affrontements.

Les inégalités de situations.

La réussite des transitions suppose une combinaison indispensable des objectifs d'efficacité et d'équité. Or le niveau de richesse est étroitement corrélé aux émissions de GES, que ce soit au niveau national ou international.
Les obstacles que constituent les inégalités se situent à 3 niveaux : national, international, entre générations présentes et générations futures.

Au niveau national

Comment faire accepter le principe pollueur-payeur aux catégories sociales défavorisées ? La « fin du mois » passe avant la « fin du monde ».
Problème social et risque politique. Suppose une répartition équitable des coûts.

Au niveau international

Ecarts considérables de niveaux de développement entre pays et responsabilités très inégales dans le réchauffement climatique. Les pays riches sont de loin les principaux émetteurs de GES, les pays pauvres en sont les principales victimes.

Les négociations climatiques butent depuis le départ sur ces inégalités et les réticences des premiers à aider les seconds. (Voir les résumés des COP).

Entre générations présentes et générations futures.

Les sociétés et les individus qui les composent manifestent une forte préférence pour le présent par rapport au futur (espérance de vie limitée, incertitude, etc.). Le taux d'intérêt ou taux d'actualisation en est la traduction économique.

Dans un monde où la croissance des richesses est censée se poursuivre indéfiniment, le souci de ne pas sacrifier les générations présentes au profit des générations futures plus riches est un choix rationnel (se traduisant en termes économiques par la pratique de l'actualisation dans les calculs de rentabilité d'investissement qui déprécie les avantages attendus dans le futur.).

La perspective s'inverse avec le réchauffement climatique et l'entrée dans l'Anthropocène qui met en péril le bien être ou la survie des générations futures. Il faut alors reconsidérer la rationalité des choix fondés sur cette préférence temporelle.

L'équité entre générations devient une préoccupation majeure, le patrimoine naturel ne doit pas être dilapidé. Malheureusement la rationalité politique, très « courttermiste » s'oppose à la rationalité écologique.

Quelques indications bibliographiques (très partielles) :

Hans Jonas, Le Principe Responsabilité, Ed. Flammarion.

Bruno Latour, Nombreux écrits sur le nouveau régime climatique.

Théodore Monod, Terre et Ciel, Actes Sud.

Luc Ferry, Les sept écologies, Ed. De l'Observatoire.

Résumés des rapports du Giec, en ligne, synthèse du Citepa.

Rapport J. Pisani- Ferry : Transition climatique et économie. 2022

Rapport, The Shift Project : Crises, climat, Plan de transformation de l'économie française. 2022

C.Blain, JM Jancovici, Le Monde sans fin ,miracle énergétique et dérive climatique.
Ed. Dargaud, 2021.